

Intervention du Représentant permanent adjoint de la France,
au 37ème Conseil du développement industriel de l'ONUDI
(Vienne, 10 mai 2010)

Monsieur le Président [H. Böck]

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre élection comme Président de la de l'ONUDI. Je tiens à vous assurer, ainsi qu'aux autres membres du bureau, de la pleine et entière coopération de la délégation française.

Je m'associe naturellement aux déclarations de l'UE qui ont été/vont être faites au cours de ce conseil.

J'interviens ici au titre du point 3 de l'ordre du jour [rapport du directeur général sur les activités de l'organisation en 2009]. Le *Rapport annuel de l'ONUDI 2009* comporte des informations importantes sur la mise en oeuvre du cadre de programmation à moyen terme, en particulier sur les activités qui visent la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement touchant les trois priorités thématiques de l'ONUDI. Ce rapport mentionne en particulier l'effort conséquent fait par les pays bailleurs de l'organisation : après l'Union européenne et l'Italie, la France est citée au troisième rang des bailleurs de l'organisation dans ce rapport d'activité [p.11] avec des contributions volontaires s'élevant en 2009 à plus de 5,9 millions d'euros. Il s'agit en effet pour la France d'appuyer les priorités de l'organisation et les stratégies de développement et le renforcement des capacités nationales.

1/ S'agissant de l'aide publique au développement française, les chiffres pour l'année 2009 montrent une progression en valeur absolue et en ratio de notre contribution à l'aide publique au développement. La France est passée d'un effort d'APD de 7,5 milliards d'euros en 2008 à 8,9 milliards d'euros en 2009, soit un ratio de 0,46 % de son revenu national brut (RNB) en 2009 contre 0,39 % l'année précédente. Dans un contexte où l'APD totale des pays du Comité d'Assistance et de Développement de l'OCDE stagne, l'année 2009 a été marquée par un effort français important : la France est le deuxième bailleur en volume et le deuxième en terme d'augmentation de son APD nette. Cette hausse de l'APD française en 2009 s'explique par l'augmentation de notre aide multilatérale qui est passée de 3,1Mds en

2008 à 4,0Mds d'euros en 2009 mais aussi l'augmentation de notre aide bilatérale qui est passée de 4,5 milliards d'euros en 2008 à 4,9 milliards d'euros en 2009.

2/ Concernant les relations entre la France et l'ONUDI, j'illustrerai mon propos en prenant trois exemples montrant le développement de cette coopération en 2009: la signature de l'accord ONUDI-Fonds français pour l'environnement mondial, le partenariat avec l'AFD et le programme relatif à l'Union pour la Méditerranée.

*A titre bilatéral, le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) a signé le 28 juillet dernier la convention de financement avec l'ONUDI pour le projet africain de remplacement de 340 refroidisseurs, qui représente 5.3 millions d'euros dont plus de 1.1 millions financés par la France. Ce projet, promu également par l'Allemagne et le Japon, a été approuvé par le comité exécutif du fond multilatéral du protocole de Montréal en avril 2006. Les Etats africains concernés par le projet sont le Cameroun, l'Egypte, la Namibie, le Nigeria, le Sénégal et le Soudan.

*L'agence française de développement a récemment accru sa coopération avec l'ONUDI, notamment en Afrique. Elle est très consciente de la valeur ajoutée de l'organisation, notamment dans des secteurs clés telles que la mise à niveau des capacités commerciales, l'agro-industrie et l'énergie. Une lettre d'intention a été signée en décembre 2009 avec le directeur général de l'ONUDI qui recense quatre domaines principaux qui couvre les trois priorités de l'organisation et la croissance dans les pays de la Méditerranée.

* Sur ce dernier point, ma délégation a été associée à et informée de la présentation du projet de programme intitulé « accroître la croissance dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée en assurant la promotion des PME et la création d'emplois ». Il associe neuf pays méditerranéens bénéficiaires du programme avec quatre composantes sur trois ans. Ce projet de programme répond à une des priorités de l'Union pour la Méditerranée concernant l'emploi et le développement économique : il est à ce titre suivi avec une attention particulière par les autorités françaises.

La réunion entre l'AFD et l'ONUDI organisée les 6 et 7 mai derniers a permis de préciser le programme de travail pour les prochaines années et d'institutionnaliser un partenariat qui renouvelle la relation entre la France et l'ONUDI. Le bureau de promotion des investissements et des technologies français, réorganisé, entend prendre toute sa place dans ce

partenariat, notamment par le renforcement du secteur privé, le regroupement des TPE/PME et leur mise en réseau qui sont des orientations très pertinentes.

Dans ce cadre, la France attachera une attention toute particulière à ce que l'aide technique soit parfaitement comprise par les pays bénéficiaires. Nous soutenons en ce sens le nouveau projet de résolution multilinguisme présenté par le Maroc au nom des ambassadeurs francophones. Cette résolution vise à encourager l'ONUDI dans les progrès récemment accomplis notamment la mise en place d'un site internet en français.

Monsieur le président,

Mes autorités portent une appréciation très positive sur le nouveau souffle que le directeur général insufflé à l'organisation qui est maintenant à même d'accroître sa coopération technique, notamment grâce aux financements du fonds pour l'environnement mondial (FEM) et des financements européens. 2009 a été jalonné d'importantes réalisations qui nous ouvrent des perspectives d'avenir pour 2010 et pour les années suivantes.